

Population et reproduction sociale à l'Île d'Orléans aux XVII^e et XVIII^e siècles

Yves Landry et Réal Bates

Volume 45, numéro 3, hiver 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304992ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304992ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Landry, Y. & Bates, R. (1992). Population et reproduction sociale à l'Île d'Orléans aux XVII^e et XVIII^e siècles. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45(3), 403–413. <https://doi.org/10.7202/304992ar>

NOTES DE RECHERCHE

POPULATION ET REPRODUCTION SOCIALE À L'ÎLE D'ORLÉANS AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES¹

YVES LANDRY
RÉAL BATES

*Programme de recherche en
démographie historique
Université de Montréal*

L'analyse de la reproduction sociale liée à la transmission des patrimoines fonciers et aux migrations internes en est à ses débuts au Canada pour la période antérieure à la Conquête. À part l'étude pionnière de Louise Dechêne² et celles de Sylvie Dépatie³ et de Louis Lavallée⁴, il faut se rabattre sur la fin du XVIII^e siècle ou le XIX^e siècle pour connaître une ébauche de réponse canadienne à cette question⁵. Les premières analyses sur le Régime français ont toutefois montré qu'à l'égalitarisme de droit, qui encourageait l'émiettement du patrimoine, s'opposaient les pratiques des habitants visant à remem-

1 Cette note s'inscrit dans le cadre d'une recherche postdoctorale subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le Fonds FCAR.

2 Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle* (Paris et Montréal, Plon, 1974), 294-298 et 424-433.

3 Sylvie Dépatie, «La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIII^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44,2 (automne 1990): 171-198.

4 Louis Lavallée, *La Prairie en Nouvelle-France (1647-1760): étude d'histoire sociale* (Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press), à paraître.

5 Pauline Desjardins, «La Coutume de Paris et la transmission des terres. Le rang de la Beauce à Calixa-Lavallée de 1730 à 1975», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34,3 (décembre 1980): 331-339. Gérard Bouchard, «Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVII^e au XX^e siècle», *Histoire sociale — Social History*, 16,31 (mai 1983): 35-60. Allan Greer, *Peasant, Lord and Merchant: Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840* (Toronto, Buffalo et London, University of Toronto Press, 1985), 304 p. Louis Michel, «Varennes et Verchères des origines au milieu du XIX^e siècle. État d'une enquête», Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, dir., *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVII^e - XX^e siècles* (Paris et Montréal, Éditions de l'EHESS et Presses de l'Université de Montréal, 1986), 325-340. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «Stratégie foncière de l'habitant: Québec (1790-1835)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39,4 (printemps 1986): 551-581. Gérard Bouchard, «Sur la reproduction familiale en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos», *Recherches sociographiques*, 28,2-3 (1987): 229-251.

brer les biens familiaux et, par conséquent, à privilégier certains héritiers au détriment d'autres. Quelles sont les règles du jeu démographique et économique — nombre d'enfants survivants dans la famille, proportion de garçons et filles, rang de naissance, âge au décès des parents, pouvoir économique de chacun — qui, au moment des abandons des parents ou des rassemblements de parcelles postérieurs aux fréquents partages, privilégiaient certains individus mieux placés que d'autres? Aucun modèle explicatif n'a pu être proposé jusqu'à maintenant et il y a certainement lieu de multiplier les analyses monographiques afin de mieux comprendre, à l'aide d'un corpus démographique adéquat, le fonctionnement de ce processus au cœur du phénomène de reproduction sociale.

Un des acquis des recherches antérieures sur lesquels on peut toutefois s'appuyer est que «quel que soit le mode retenu pour transmettre les biens, les exclus du système étaient plus nombreux que les bénéficiaires qui demeureraient les seuls à qui la transmission des avoirs immobiliers permettait de s'établir»⁶. Couplée à la relative stabilité du paysage foncier québécois, que les siècles passés n'ont pas réussi à morceler, cette affirmation tend à accréditer l'hypothèse de pratiques successorales relativement inégalitaires malgré leur égalitarisme théorique. Pour que le système ne soit pas bloqué, comme en France méridionale, la société rurale québécoise a pu compter jusqu'au XIX^e siècle sur un vaste réservoir foncier. L'abondance de terres neuves était telle sous le Régime français que la concession est en effet devenue pour la plupart des exclus du système de transmission des biens fonciers l'acte fondateur de l'établissement familial. Cette observation, vérifiée dans des seigneuries encore «ouvertes» à la fin du Régime français (Montréal, île Jésus, La Prairie), n'a cependant pas encore été contrôlée dans des espaces «fermés», saturés précocement⁷. L'île d'Orléans présente une situation particulière à cet égard. À cause de sa proximité de la ville de Québec, de la fertilité de son sol et de la sécurité que conférait son insularité, ce territoire a connu une forte expansion démographique jusqu'à ce qu'il fût entièrement concédé à la fin du XVII^e siècle⁸. N'est-il pas alors raisonnable de considérer cet

6 Louis Lavallée, *op. cit.*

7 Analysant le processus de transmission du patrimoine chez les habitants de l'île Jésus, Sylvie Dépatie note que «dès 1740, les exclus de la transmission essaient vers le nord dans les seigneuries de Terrebonne et de Mille-Îles et bientôt vers celles de Blainville et de Rivière-du-Chêne où ils s'installent sur des terres neuves. Cette "mise à zéro", écrit-elle, est le destin de la plupart des paysans de chaque génération puisque la majorité des cas de transmission produit des exclus». Sylvie Dépatie, *loc. cit.*, 196-197.

8 Robert de Villeneuve, *Carte de l'île d'Orléans*, 1689. Gédéon de Catalogne, *Carte du gouvernement de Québec*, 1709. Raoul Blanchard, *L'est du Canada français. «Province de Québec»* (Paris et Montréal, Masson et Beauchemin, 1935), 1: 322-326.

espace clos de 243 km² comme le microcosme de ce que les diverses régions québécoises de peuplement ancien connaîtront au XIX^e siècle, à savoir l'émigration massive à plus ou moins longue distance? La concession à proximité n'étant plus praticable, la société rurale de l'île d'Orléans aurait ainsi connu, dès le XVIII^e siècle, une forme de blocage de son système de reproduction sociale. L'analyse sur la longue durée du profil des bénéficiaires et des exclus de ce système, ainsi que du destin migratoire de chacun, devrait donc porter les marques de ce phénomène singulier.

Mais avant de caractériser le processus de reproduction sociale des habitants de l'île d'Orléans à travers, notamment, le destin migratoire des enfants de chaque cellule familiale, il importe de brosser le tableau général de l'évolution démographique de cette population sous le Régime français et, en particulier, de définir le mécanisme de son accroissement. C'est là le but de cette note. Les effectifs de l'île sont déjà connus, quoique de façon grossière, par divers dénombrements dont la qualité a déjà fait l'objet de critiques⁹: ce territoire aurait compté environ 1 000 habitants vers 1680, près de 1 500 à la fin du siècle, plus de 2 300 dans les années 1740-1765. Afin de corriger ces estimations et de disposer d'un état nominatif de la population à intervalles réguliers, nous avons mis à profit le Registre de la population du Québec ancien établi par le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal¹⁰. Reposant principalement sur les 300 000 actes d'état civil du Régime français, tirés des registres de 122 paroisses, ce registre informatisé comprend les dossiers biographiques des quelque 200 000 individus, répartis en 45 000 familles, établis au Canada avant 1766. Chaque dossier, dans la mesure où les sources le permettent, précise la date et le lieu de naissance et de décès de l'individu, les dates et lieux des mariages qu'il a conclus et les liens filiaux et matrimoniaux qui le relie à d'autres individus du registre; l'information est complétée par les caractéristiques déclarées dans les documents: sexe, profession, lieux de résidence et d'origine, aptitude à signer.

Le défi méthodologique qui a été relevé avec succès a consisté à reconstituer tous les dix ans, à partir de cette banque de données

9 Richard Lalou et Mario Boleda, «Une source en friche: les dénombrements sous le Régime français», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42,1 (été 1988): 47-72.

10 Yves Landry, «Le registre de population de la Nouvelle-France: un outil pratique au service de la démographie historique et de l'histoire sociale», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38,3 (hiver 1985): 423-426. Jacques Légaré, «A Population Register for Canada Under the French Regime: Context, Scope, Content, and Applications», *Canadian Studies in Population*, 15,1 (1988): 1-16.

longitudinales, le recensement des personnes vivant sur le territoire de l'île d'Orléans. Dès l'abord, on devine les limites de cet essai :

- inévitablement, on perd la trace de tous les individus qui ont séjourné un certain temps sur l'île d'Orléans, mais qui n'y ont connu aucun événement démographique dûment enregistré. Cette population flottante, qui paraît avoir été proportionnellement plus importante au XVII^e qu'au XVIII^e siècle, est formée principalement d'immigrants qui ne se sont pas établis dans la colonie.
- Étant donné les lacunes des sources, la limite chronologique de la reconstitution des familles effectuée à ce jour et le fait qu'une fraction de la population est née ou décédée en dehors de la vallée laurentienne, un grand nombre de biographies sont forcément incomplètes. On a alors dû fixer des dates de naissance ou de décès de façon statistique, selon des hypothèses expliquées ailleurs¹¹.
- La mobilité des personnes pose le problème de la datation de l'entrée et de la sortie des individus par rapport au territoire recensé. On a ici émis l'hypothèse que le lieu de résidence à un recensement donné correspondait au lieu de résidence déclaré ou au lieu d'enregistrement de l'acte le plus proche dans le temps de la date du recensement reconstitué.

Cette méthodologie, déjà expérimentée pour l'étude de la population de l'île de Montréal avant 1760¹², livre des résultats tout à fait convaincants pour la population orléanaise du Régime français. Le tableau 1 présente les nouveaux effectifs de population calculés au 1^{er} janvier de chaque année de recensement. De près de 1 700 habitants au tournant du XVIII^e siècle, le territoire de l'île aurait compté presque 2 600 habitants à la fin du Régime français. Comme ces résultats impliquent un taux de sous-dénombrement des recensements officiels d'environ 10 à 15 pour cent, soit le taux reconnu pour la plupart des recensements du Régime français¹³, on peut conclure que la population de l'île d'Orléans n'a été ni mieux ni moins bien dénombrée par les agents recenseurs de l'époque que celle des autres régions de la colonie.

Ces effectifs de population ne prennent toutefois leur sens véritable aux fins de notre propos que si l'on mesure le rythme de cette

11 Réal Bates et Yves Landry, «Reconstitution de recensements historiques locaux à partir des registres paroissiaux anciens du Québec», en préparation.

12 Yves Landry, dir., *Les Montréalais, 1: Le Régime français* (Montréal, Libre Expression et Art Global, 1992), à paraître.

13 Richard Lalou et Mario Boleda, *loc. cit.*, 66-70.

TABLEAU 1

Effectifs de la population de l'île d'Orléans, selon le sexe,
1680-1760

Année	Hommes	Femmes	Ensemble
1680	620	536	1156
1690	700	618	1318
1700	870	803	1673
1710	906	871	1777
1720	1097	1024	2121
1730	1162	1196	2358
1740	1301	1327	2628
1750	1345	1353	2698
1760	1318	1270	2588

Source: Registre de la population du Québec ancien du P.R.D.H.

croissance. La population de l'île d'Orléans s'est-elle accrue de façon constante tout au long de la période ou dénote-t-on une décélération au fur et à mesure de la saturation de l'espace agricole disponible? Le calcul d'un taux annuel moyen d'accroissement par période de dix ans, présenté au tableau 2, permet de répondre à cette question. Malgré quelques variations incertaines dans les débuts du peuplement, trois phases distinctes ressortent de l'analyse. Tout d'abord, une période de forte croissance qui s'est prolongée jusqu'à la décennie 1710, soit environ une vingtaine d'années après que les dernières terres eussent été concédées; le taux d'accroissement atteint alors 1,5 pour cent en moyenne par année, soit un taux suffisant pour assurer le doublement de la population en moins de 50 ans, mais néanmoins inférieur à celui observé dans l'ensemble de la population canadienne. La deuxième phase, qui a marqué les années 1720 à 1740, est caractérisée par une croissance plus lente, équivalente à moins de la moitié de celle observée ailleurs dans la colonie. Finalement, dans les deux dernières décennies de la période, la population est restée stable, le taux d'accroissement devenant nul sinon même légèrement négatif, pendant que l'ensemble de la population canadienne continuait de se multiplier rapidement.

TABLEAU 2

Taux annuel d'accroissement de la population de l'île d'Orléans,
1680-1759

Période	Population moyenne ¹	Accroissement annuel moyen ²	Taux annuel moyen d'accroissement en pour cent ³		
			à l'île d'Orléans	au Canada ⁴	
1680-1689	1237	16,2	1,3	} 1,5	2,1
1690-1699	1496	35,5	2,4		
1700-1709	1725	10,4	0,6		
1710-1719	1949	34,4	1,8		
1720-1729	2240	23,7	1,1	} 1,1	2,7
1730-1739	2493	27,0	1,1		
1740-1749	2663	7,0	0,3	} - 0,1	2,1
1750-1759	2643	- 11,0	- 0,4		

¹ Population estimée au milieu de la période par le calcul de la moyenne des deux recensements encadrants (voir tableau 1).

² Différence entre les deux recensements encadrants / nombre d'années de la période (voir tableau 1).

³ Accroissement annuel moyen / population moyenne x 100.

⁴ D'après les effectifs de population proposés par Hubert Charbonneau pour la planche 46, "Le repeuplement de la vallée du Saint-Laurent", dans *Atlas historique du Canada*, vol. I: *Des origines à 1800*, publié sous la direction de R. Cole Harris, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987.

TABEAU 3

Les composantes de la croissance démographique à l'île d'Orléans, 1680-1759

Période	Natalité			Mortalité			Migrations nettes	
	Naissances relevées ¹	Naissances corrigées ²	Taux bruts de natalité en pour mille ³	Décès relevés ¹	Décès corrigés ⁴	Taux brut de mortalité en pour mille ⁵	Migrations nettes ⁶	Taux de migrations nettes en pour mille ⁷
1680-1689	517	646	52,2	219	523	42,3	39	3,2
1690-1699	714	892	59,6	190	454	30,3	- 83	- 5,5
1700-1709	777	870	50,4	415	622	36,1	- 144	- 8,3
1710-1719	887	993	50,9	390	507	26,0	- 142	- 7,3
1720-1729	911	966	43,1	321	385	17,2	- 344	- 15,4
1730-1739	1019	1080	43,3	453	498	20,0	- 312	- 12,5
1740-1749	1024	1055	39,6	614	660	24,8	- 325	- 12,2
1750-1759	1075	1107	41,9	635	667	25,2	- 550	- 20,8

¹ Source: Registre de la population du Québec ancien du P.R.D.H.

² D'après les facteurs de correction proposés par H. Charbonneau pour l'ensemble de la colonie: avant 1700: 1,25; 1700-1719: 1,12; 1720-1739: 1,06; 1740-1759: 1,03.

³ Nombre annuel moyen de naissances corrigées / population moyenne au cours de la période x 1000.

⁴ D'après les facteurs de correction proposés par H. Charbonneau pour l'ensemble de la colonie: avant 1700: 2,39; 1700-1719: 1,5; 1710-1719: 1,3; 1720-1739: 1,2; 1740-1749: 1,075; 1750-1759: 1,05.

⁵ Nombre annuel moyen de décès corrigés / population moyenne au cours de la période x 1000.

⁶ Accroissement total (différence entre les effectifs des deux recensements encadrants) moins accroissement naturel (naissances moins décès de la même période).

⁷ Nombre annuel moyen de migrations nettes / population moyenne au cours de la période x 1000.

La spécificité démographique de l'île d'Orléans ressort à l'évidence de ces données. Pour l'expliquer, il suffit de faire intervenir les statistiques du mouvement de la population, soit les nombres de baptêmes et de sépultures, une fois corrigés du sous-enregistrement qui les affecte¹⁴. Le tableau 3 présente les composantes de la croissance démographique de l'île d'Orléans avant 1760. En dépit de la fragilité de ces résultats qui reposent sur des hypothèses provisoires de correction des données, les tendances observées sont très éloquentes. Tout d'abord, la natalité: relativement forte au début de la période, elle a lentement décliné jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Sans exclure la possibilité d'une sous-estimation des lacunes de l'enregistrement, cette baisse s'explique au moins en partie par le vieillissement normal de la population après les premières décennies de peuplement par de jeunes colons: ainsi, de 1680 à 1760, la proportion des femmes mariées d'âge fertile (de 15 à 39 ans) est passée de 12,2 à 7,9 pour cent. Compte tenu de cette réduction de la proportion des femmes en âge de procréer, le taux de natalité atteint des valeurs normales, comparables à celles établies pour l'ensemble de la population canadienne à cette époque (entre 44 et 57 pour mille), et correspond sans nul doute à des comportements non malthusiens où la femme mariée enfantait en moyenne tous les deux ans¹⁵.

Ensuite, la mortalité: les niveaux observés s'apparentent encore à ceux calculés pour l'ensemble de la colonie. Ici comme ailleurs, les épidémies de typhus en 1687, de variole et de grippe en 1699-1700, de variole en 1703 et de rougeole en 1714 ont fait payer à la population de lourds tributs qui se reflètent dans la variation des taux de mortalité. Malgré les effets notables de ces crises épidémiques, il convient cependant d'observer que les taux calculés restent en deçà des niveaux de mortalité constatés en France rurale au milieu du XVIII^e siècle¹⁶. Plusieurs causes expliquent vraisemblablement ce phénomène, parmi lesquels il faut compter les meilleures conditions de vie des Canadiens, un régime alimentaire plus équilibré, une densité

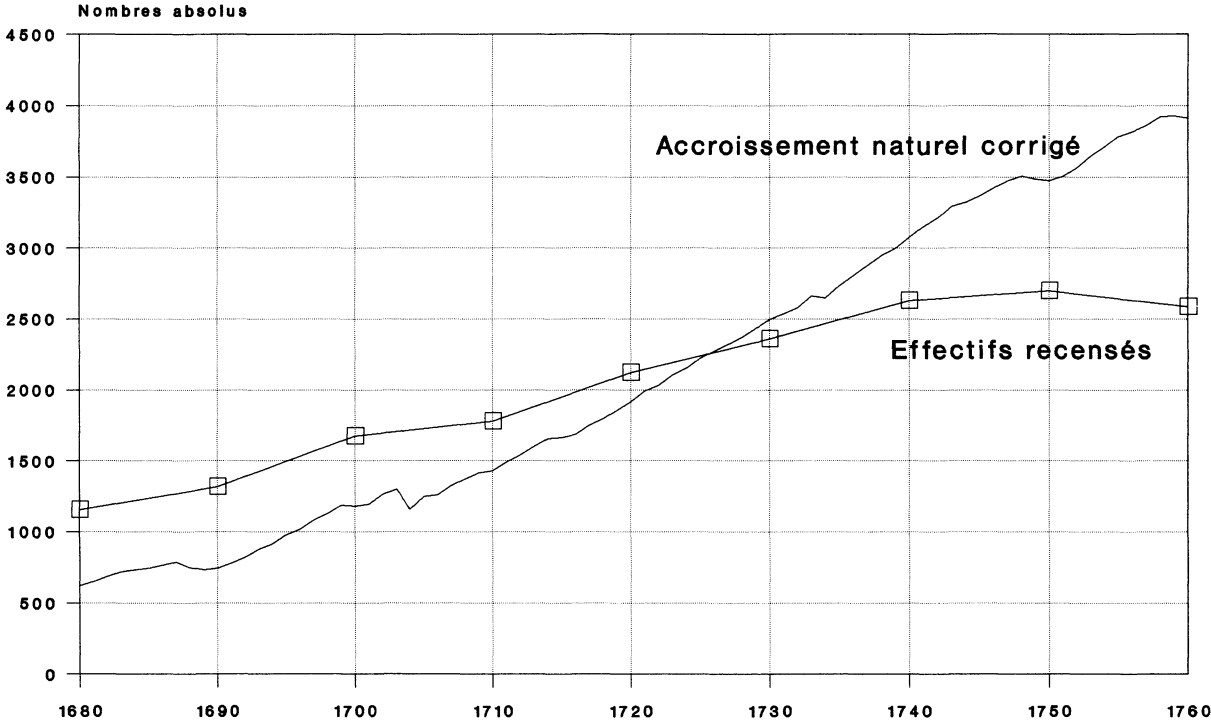
14 Les facteurs de correction utilisés ont été proposés par Hubert Charbonneau pour l'ensemble de la colonie. «La population canadienne-française avant 1760. Effectif total et taux bruts de nuptialité, de natalité et de mortalité», texte inédit préparé pour l'*Atlas historique du Canada*, 1: *Des origines à 1800*, sous la direction de R. Cole Harris (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987), planche 46.

15 Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975), 210.

16 Louis Henry et Yves Blayo, «La population de la France de 1740 à 1860», *Population*, 30^e année, numéro spécial (novembre 1975): 109.

FIGURE 1

Effectifs recensés et accroissement naturel cumulé de la population de l'île d'Orléans, 1680-1760



Source: Registre de la population du Québec ancien du P.R.D.H.

de population plus faible, un climat relativement sain et une infrastructure hospitalière et médicale plus élaborée¹⁷.

La différence entre les taux bruts de natalité et de mortalité livre le taux d'accroissement naturel qui atteint en moyenne 2 pour cent par année. Un tel taux se distingue de celui observé généralement en France d'Ancien Régime, où la natalité plus faible et la mortalité plus forte créaient un état d'équilibre démographique. Soustrayons finalement l'accroissement naturel de l'accroissement total, isolant ainsi l'influence des migrations nettes dans la dynamique démographique de l'île d'Orléans sous le Régime français. C'est ici que notre perspective à la fois transversale et longitudinale, reposant sur les recensements et l'état civil, livre ses résultats les plus révélateurs. Il apparaît nettement qu'après les premières décennies d'expansion démographique et d'occupation de l'île, la population orléanaise a connu de façon ininterrompue un mouvement migratoire négatif, signifiant que plus de gens sortaient du territoire qu'il n'en venait. Cette saignée démographique a commencé dès la dernière décennie du XVII^e siècle et s'est accentuée jusqu'à la fin de la période étudiée, accusant parfois même une ampleur qui a presque égalé la ponction opérée par la mortalité. La figure 1 illustre bien l'importance du phénomène: après plusieurs décennies où les effectifs recensés ont pris le pas sur l'accroissement naturel cumulé (à cause de l'apport migratoire), l'inverse s'est produit au XVIII^e siècle, l'émigration creusant un écart de plus en plus grand entre population recensée et excédent naturel.

Les paramètres démographiques ayant été définis, le mouvement d'émigration hors de l'île d'Orléans précisément circonscrit, il reste à traduire cette vision agrégée de la réalité en comportements démographiques et sociaux à l'échelle de chaque cellule familiale. La suite de notre enquête cherchera donc à analyser le système de transmission des terres en rapport avec le cycle de la vie familiale et les migrations individuelles. C'est ici que le choix de l'île d'Orléans, qui a passé précocement de l'état de «monde vide» à celui de «monde plein», présente un de ses intérêts les plus marqués: comme dans un véritable laboratoire, on pourra observer le degré d'élasticité du système social qui, au XVIII^e siècle, a forcé les exclus à émigrer de plus en plus loin, tandis que les bénéficiaires pouvaient s'établir sur place. Dans quelle

17 Renald Lessard, *Se soigner au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Hull, Musée canadien des civilisations, 1989), 7. Yves Landry, «La descendance des couples en France et en Nouvelle-France: une reproduction inégale», à paraître dans les Actes du colloque franco-québécois d'histoire comparée *La reproduction familiale en milieu d'urbanisation*, Annecy, juin 1991, publiés sous la direction de Joseph Goy et Gérard Bouchard.

mesure ces migrations se sont-elles effectuées en fonction de solidarités de provenance qui ont tissé des liens multiples entre communautés d'origine et d'établissement? De la symbiose de nos corpus démographique et historique devrait ainsi naître, espérons-nous, une image renouvelée de la reproduction sociale en Nouvelle-France.